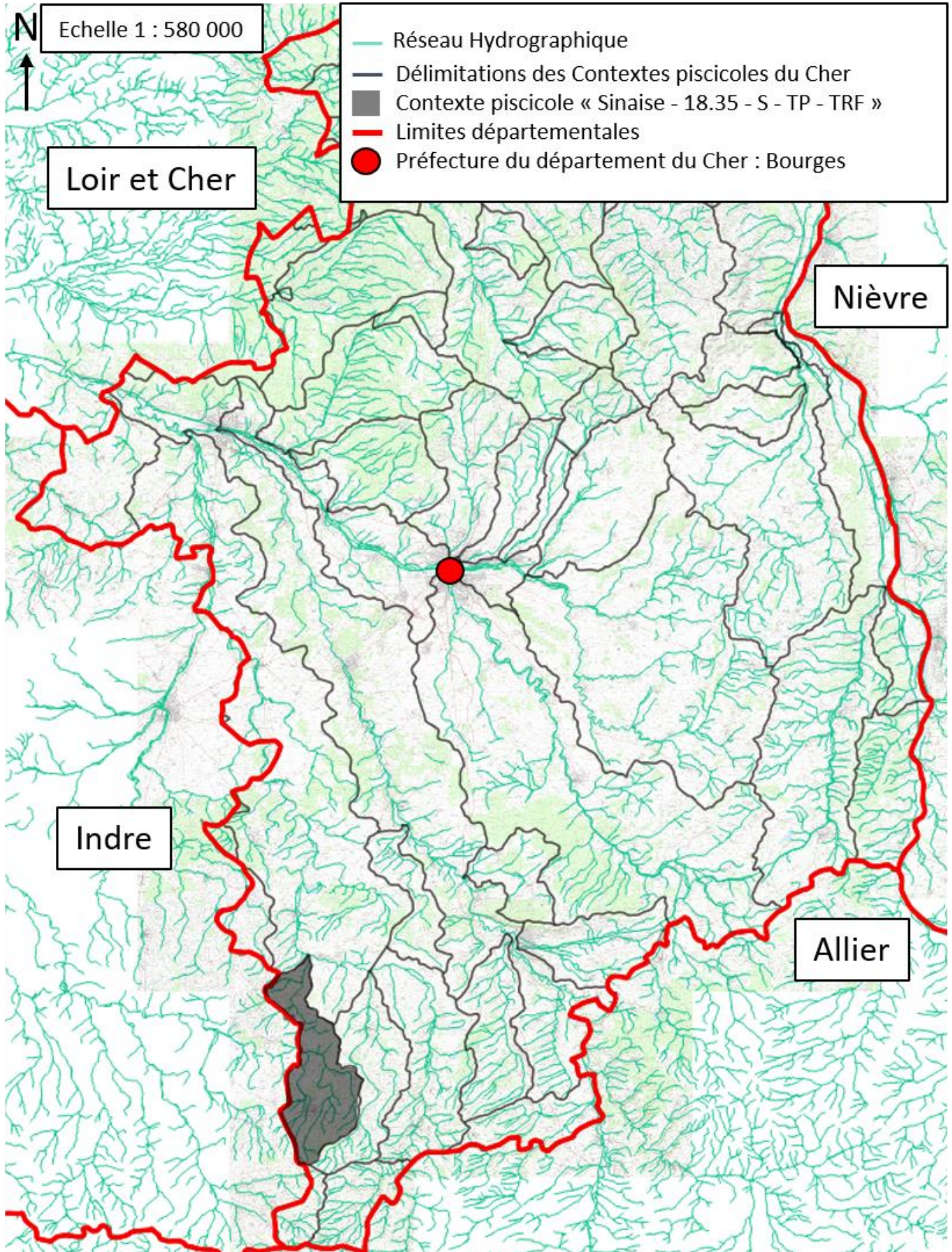




I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale

N



Echelle 1 : 110 000

● Touchay

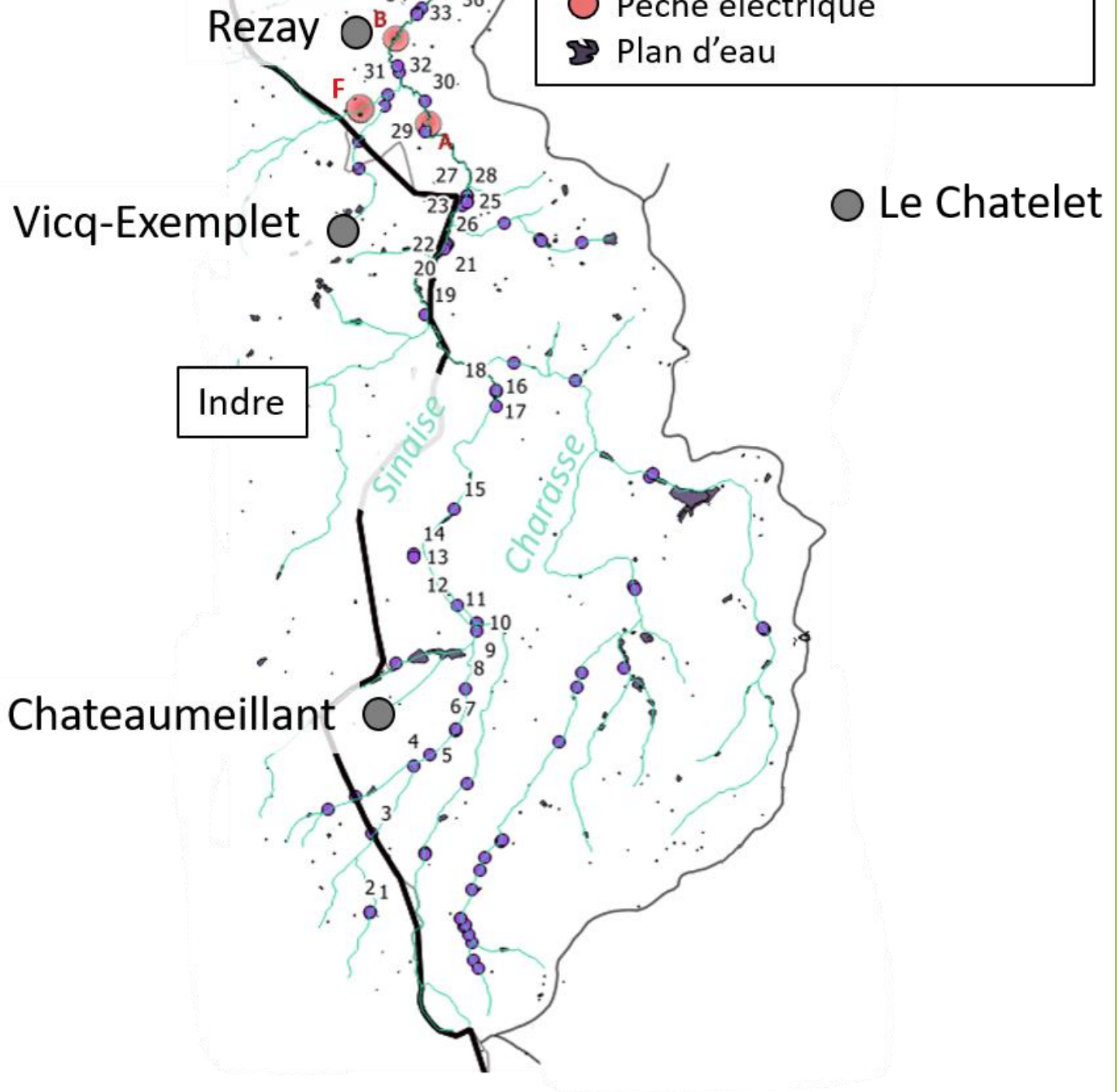
— Réseau Hydrographique

□ Contexte piscicole « Sinaise - 18.35 - S - P - TRF »

● Ouvrage ROE

● Pêche électrique

☞ Plan d'eau



*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18). (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Sinaise s'écoule dans la région naturelle de la Marche puis du Boischaut, dans un environnement essentiellement agricole au relief moyennement marqué (plus marqué sur l'amont) (Source : *Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au sud du département, ce contexte représente l'ensemble du bassin versant de la Sinaise, qui prend sa source dans le département de l'Indre au lieu-dit « Le Renfermé », puis s'écoule dans le département du Cher pour enfin se jeter dans l'Arnon. La Sinaise est un affluent en rive gauche de l'Arnon.

La Sinaise et ses affluents sont classés en première catégorie piscicole.

La tête de bassin de la Sinaise dans le département du Cher connaît régulièrement des étiages sévères, pouvant aller jusqu'à des ruptures d'écoulements voir des assecs. Les causes ne sont pas clairement identifiées : ressources naturellement faibles, impact de plans d'eau, influence d'un abatement de nappe éventuel au niveau de la carrière du Boischaut à Chateaufort, ...

Les cours d'eau de ce contexte se situent dans la ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (Source : *SIGES.BRGM*). On note la présence d'un prélèvement d'eau potable impactant les débits des cours d'eau (commune de Chateaufort), et de 3 prélèvements d'eau agricoles par forage au niveau des communes de Beddes et Touchay) (Source : *BE Eaucéa 2011*).

Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilité aux nitrates depuis 2017 (Source : *DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*). Historiquement, l'absence de système d'assainissement collectif à Rezac et les rejets de la coopérative viticole de Chateaufort étaient des facteurs d'altération de la qualité de l'eau (Source : *PDPG 2002*).

Un nombre important d'ouvrages infranchissables perturbent ou interdisent la continuité écologique, principalement sur l'axe principal (libre circulation du peuplement aquatique et des sédiments).

Concernant la morphologie, il semble qu'il n'y ait pas eu de travaux hydrauliques lourds dans ce contexte (témoignages locaux), mais le lit mineur de la Sinaise, qui méandre globalement beaucoup, est pourtant très incisé dans la partie aval du contexte, où l'écoulement se fait parfois directement sur des argiles du sous-sol (à partir de la commune de Rezac). Ces secteurs incisés sont très colmatés et présentent une faible diversité des faciès et des habitats (faible alternance de radiers et de mouilles, et présence de longs secteurs de plats). Les hauteurs de berges importantes (parfois plus de 2 mètres) ne permettent pas aux cours d'eau d'améliorer naturellement et de manière significative la qualité de leur morphologie (fréquence des débits morphogènes réduite), et induisent une quasi absence d'abris racinaires et de sous-berges.

On constate un colmatage très important du lit mineur de la Sinaise, au moins dans le secteur aval au niveau des communes de Rezac et Touchay (principalement des sables dans les secteurs lothiques, et argiles-limons dans les secteurs lenthiques).

La présence de pâtures (effet du piétinement des berges et leur écroulement par le bétail) et de parcelles drainées peuvent être à l'origine de l'apport de sédiments colmatant les lits mineurs. Les vidanges de plans d'eau sont également à surveiller.

Le potentiel de reproduction de la truite fario y est naturellement faible, et très peu de zone de frayères ont été recensées. Le régime thermique mesuré à l'aval de ce contexte satisfait de manière plutôt médiocre les exigences de la truite fario, espèce particulièrement sensible à ce facteur abiotique (préférendum thermique : 4°C à 19°C). De tentatives de repeuplement par des déversements de truites à différents stades (alevins/ truitelles) ont été effectuées pendant plusieurs années sans résultats effectifs.

Des écrevisses pieds blancs ont été recensées en tête de bassin-versant (Source : *AFB, FD36*).

N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

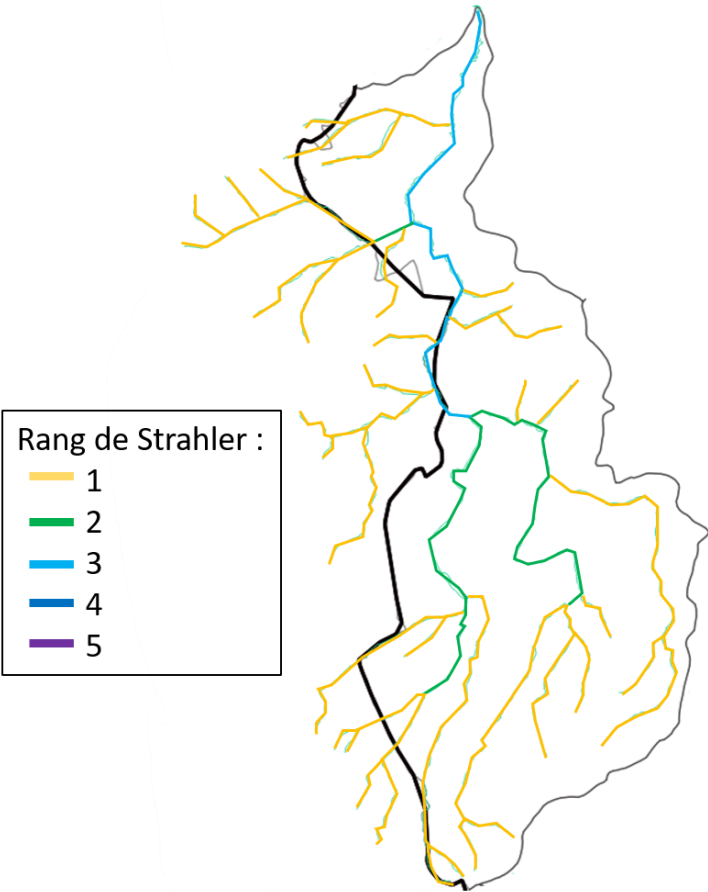
III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	Source « Le Renfermé » (Coordonnées XY : 635956, 6601715 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
	Aval	Confluence avec l'Arnon (Coordonnées XY : 638608, 6623676 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
Affluents	Amont en aval	Le ru du « Magnoux » (Rive Gauche ; 1,54 km) Le ru de « Sioudray » (Rive Gauche ; 2,85 km) Le ru de la Grange (Rive Gauchee ; 5,64 km) Le ru de la Goutte Noire (Rive Droite ; 9,07 km) Le ru de Charasse / Le Sept Fonds (Rive Droite ; 17,97 km) et ses affluents Le Fonteneau (Rive Gauche ; 6,8 km) et ses affluents Le ru de « la Guenne » (Rive Gauche ; 1,66 km) Le Ru « la Porcheresse » (Rive Droite ; 3,53 km) Le ru ND (Rive Droite ; 1,54 km) La Mouchère (Rive Gauche ; 6,37 km) et ses affluents Le ru de « la Rebaderie » (Rive Gauche ; 5,11 km) et son affluent (Source : BD TOPO Carthage)
		Affluents d'autres contextes adjacents
	Longueur en eau	Linéaire du cours principal
Linéaire total		Sinaise et ses affluents : 145 km (Source : BD Carthage)
Plans d'eau	Présence : ~ 248 plans d'eau (92,58 ha) - 4 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 0,83 %	

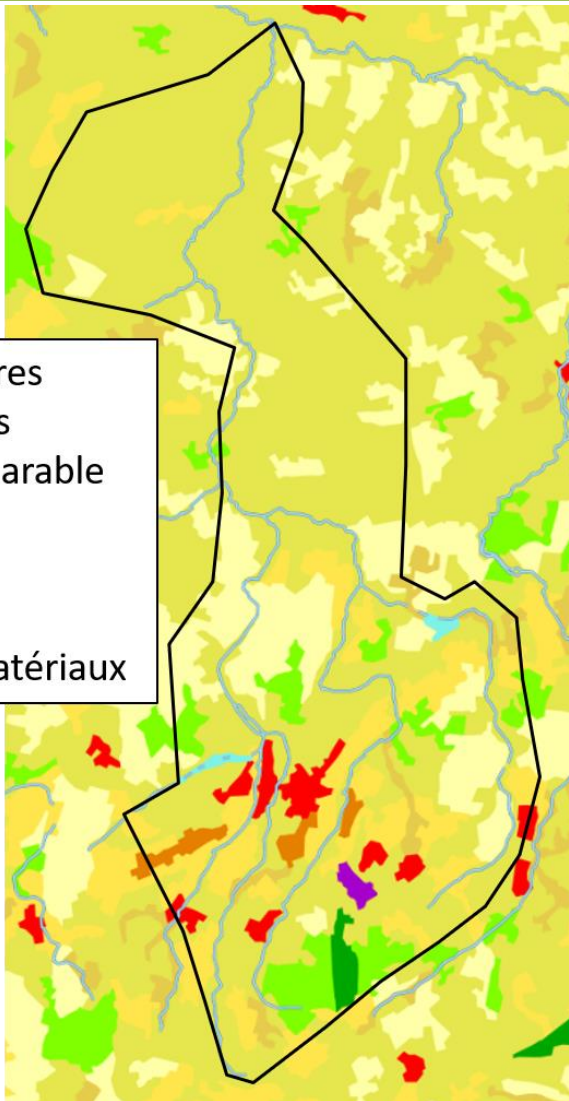
		<i>(Source : BD TOPO SURFACE_EAU)</i>	
Surface contexte / bassin versant		Surface du contexte : 111 km ² Surface totale du bassin versant « Arnon » : 1049 km ² Le contexte représente 10,60 % du BV <i>(Source : BD QGIS FDAAPPMA18)</i>	
Débit (cours principal)		La Sinaise à Rezay <i>(Source : Banque HYDRO 2017)</i> QMNA ₅ : 0,082 m ³ /s	
	Naturelle	Altitude amont	353 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
		Altitude aval	163 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
		6,2 ‰	
Pente moyenne	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	<ol style="list-style-type: none"> 1) ROE48001 Etang de Sinaise : absence de passe-à-poissons. 2) ROE76244 Chemin communal en aval de l'étang de Sinaise : absence de passe-à-poissons. 3) ROE76243 Radier de pont de la Bidoire : absence de passe-à-poissons. 4) ROE48202 Seuil des Coutts : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,60 mètres (peu franchissable). 5) ROE76571 Gué en aval de la parcelle 26 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,5 mètres (peu franchissable). 6) ROE75987 Seuil du chemin « le Chaumat à la Salle » : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,10 mètres (franchissable). 7) ROE76570 Radier de pont de la D70 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,5 mètres (peu franchissable). 8) ROE76569 Radier de pont de la D943 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,4 mètres (peu franchissable). 9) ROE76562 Seuil en aval du pont de la STEP de Chateaufeuillant : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,10 mètres (infranchissable). 10) ROE48201 Radier de pont de la CD70 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,20 mètres (franchissable). 11) ROE76561 Pont du chemin de la parcelle 67 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,60 mètres (peu franchissable).

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | | | <p>12) ROE48200 Ancienne forge (partiellement détruis) : absence de passe-à-poissons.</p> <p>13) ROE76553 Plan d'eau du Bois des Clous (vidange) : absence de passe-à-poissons.</p> <p>14) ROE76549 Plan d'eau du Bois des Clous (déversoir) : absence de passe-à-poissons.</p> <p>15) ROE76545 Réservoir de L'échez (digue longitudinale de canaux) : rivière de contournement, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable).</p> <p>16) ROE76546 Moulin Neuf (partiellement détruis) : rivière de contournement, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable).</p> <p>17) ROE76547 Plan d'eau de Vandalon : rivière de contournement, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable).</p> <p>18) ROE76548 radier de pont de la voie communale : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,10 mètres (franchissable).</p> <p>19) ROE76114 Moulin Brulé (partiellement détruis) : absence de passe-à-poissons.</p> <p>20) ROE76113 Déversoir amont de l'ancien moulin de la Feuillouze : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,3 mètres (franchissable).</p> <p>21) ROE76112 Déversoir de l'ancien moulin de la Feuillouze : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 2,05 mètres (infranchissable).</p> <p>22) ROE48188 Moulin de la Feuillouze (microcentrale) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 2,06 mètres (infranchissable).</p> <p>23) ROE76109 Seuil de prise d'eau du moulin de Jouannet : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,10 mètres (infranchissable).</p> <p>24) ROE76110 Déversoir de l'ancien moulin de Jouannet : absence de passe-à-poissons, absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,10 mètres (infranchissable).</p> <p>25) ROE76111 Vanne de décharge de l'ancien moulin de Jouannet : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,70 mètres (infranchissable).</p> <p>26) ROE76080 Ancien moulin de Jouannet : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,65 mètres (infranchissable).</p> <p>27) ROE76078 Pont de Jouannet (buse) : absence de passe-à-poissons.</p> <p>28) ROE76079 Pont de Jouannet (buse) : absence de passe-à-poissons.</p> |
|--|--|--|---|

		<p>29) ROE76077 Gué : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,30 mètres (franchissable).</p> <p>30) ROE48083 Gué : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,20 mètres (franchissable).</p> <p>31) ROE48182 Barrage de prise d'eau du moulin de Cluzeau : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,70 mètres (infranchissable).</p> <p>32) ROE76072 Ancien moulin de Cluzeau : absence de passe-à-poissons.</p> <p>33) ROE48181 Moulin de Bourg : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,80 mètres (infranchissable).</p> <p>34) ROE76070 Seuil de la prise d'eau de l'ancien moulin de Bourg : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,70 mètres (infranchissable).</p> <p>35) ROE90663 Radier de pont de Rezay sur la D194 : absence de passe-à-poissons.</p> <p>36) ROE76071 Moulin de Béranger : absence de passe-à-poissons.</p> <p>37) ROE48179 Moulin de la Vernelle : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,10 mètres (infranchissable).</p> <p>D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527) Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.</p>
		<p>Hauteur cumulée référencée</p> <p>H.C = 20,16 mètres</p>
		<p>5,6 ‰</p>
	<p>Taux d'étagement (et autres)</p>	<p>Taux d'Etagement : 10,61 % (Catégorie 2 / bon, proche très bon) Taux de Fractionnement : 0,06 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 0,82 km</p>

<p>Rang de Strahler</p>	 <p>(Source : BD SYRAH)</p>
<p>Géologie</p>	<p>Couche du Trias (grès, argiles) de Saint-Saturnin à Chateameillant. Couche du Jurassique inférieur (Lias) (calcaires, argiles) de Chateameillant à la confluence avec l'Arnon. Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « La Marche / Boischaut ». (Source : BRGM)</p>
<p>Assainissement</p>	<p>Système d'assainissement Collectif</p> <p>Chateameillant : STEP/STEU 2100 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boues activées 1978. Rejet de STTEP/STEU dans la Sinaise.</p> <p>(Source : SDAGE Loire-Bretagne) (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Système d'assainissement non-collectif</p> <p>Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » : https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou= (Source : DGCL). Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)</p>

Occupation du sol



Ce contexte se situe en zone agricole, avec une majorité de prairies. On notera aussi la présence de vignobles et de carrières (Source : BD Corine Land Cover).

Industrie

« SA Cadran Boischaud marché » Soumis à redevance rejet 2015
 Marché aux bestiaux à Chateaumeillant (SIREN 422178848) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase, impact sur la DCO et la DBO5).

(Source : SDAGE Loire-Bretagne)

Statut foncier

Non domanial (privé)

Mesures réglementaires de protection

**L.214-17
Liste 1**

Ensemble des cours d'eau du BV de la Sinaise. 6694-6695 et 6813 à 6847. « La Sinaise et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Arnon »

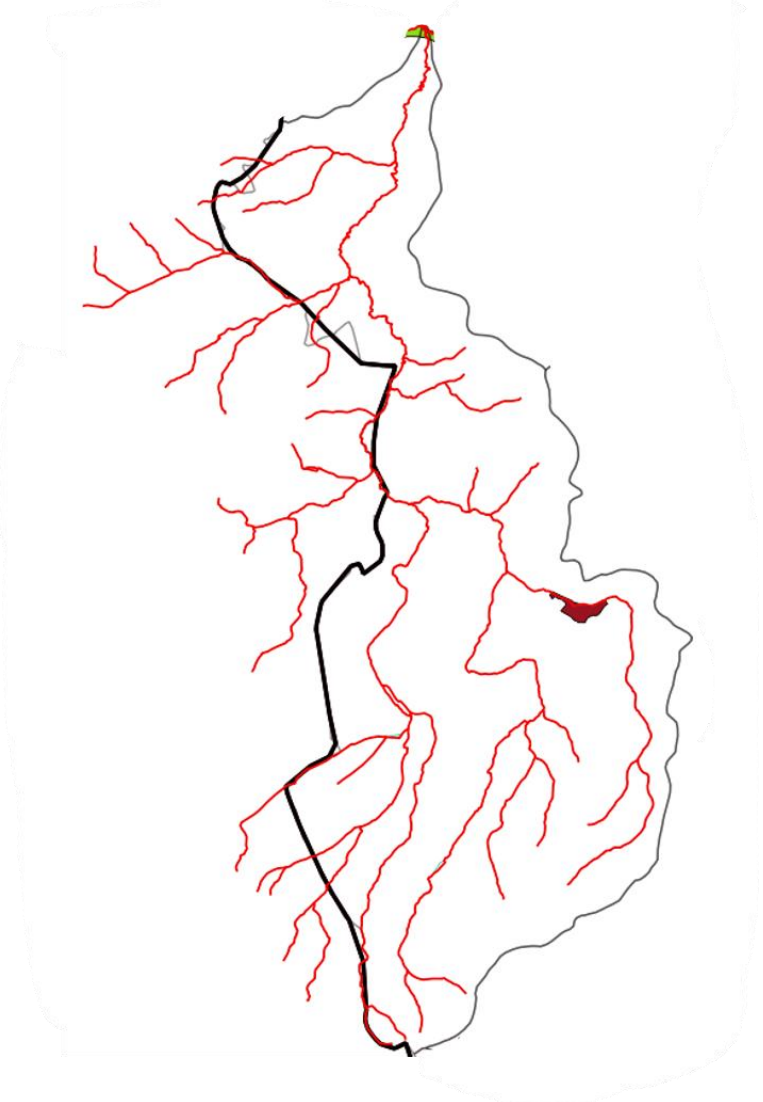
(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)

**L.214-17
Liste 2**

/

**Décret
Frayères**

- Liste 1 Frayères poissons « La Sinaise de la confluence avec le ru de Charasse jusqu'à la confluence avec l'Arnon ».

		<ul style="list-style-type: none"> - Liste 2e Ecrevisses « La Sinaise de la limite départementale Cher – Indre jusqu'à la confluence avec ruisseau non dénommé "les Coutts" ». <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	<p>Autres...</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF I : « Etangs de Saint-Jeanvrin ». - Réservoir Biologique N°273 : La Sinaise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Arnon. - Toutes les parcelles des communes du contexte de la sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire). <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
<p>SDAGE / SAGE</p>	<p>SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Cher amont (Mise en Œuvre)</p>	
<p>Structure Locale de Gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Rezay « La Sinaise » - AAPPMA Touchay « Le Brochet » - Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique sur l'Arnon (SIRAH) 	

Enjeux PLAGEPOMI	/
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	/

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR0338	La Sinaise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Arnon	1 ^{ère} catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04067319 Sinaise à Rezay	ND (2016) Station 04067319 Sinaise à Rezay

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Anguille (ANG), Lamproie de Planer (LPP), Chabot (CHA), Lote de rivière (LOT), Bouvière (BOU), Vandoise (VAN), écrevisse à pieds blancs (APP)
Etat fonctionnel	Très Perturbé (voire dégradé, absence d'espèces repère « Truite »)
Zonation piscicole	Zone salmonicole Zone à Ombres
Biocénotypes	B5-6 actuel (Source : PDPG 2002) B ND historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	CHA , TRF, VAI , LOF , CHE , GOU , BAF, SPI , VAN/HOT, BOU, GAR, ABL, CCO, GRE, OCL, ANG
Peuplement théorique	CHA, TRF , LPP , VAI , LOF , EPI , CHE , GOU , BAF, LOT, SPI, VAN, BOU, BRO, PER, GAR, TAN, ANG, APP
Présence de poissons migrateurs	Anguille (ANG)
Présence d'espèces invasives et nuisibles	Signalement d'écrevisses américaines (OCL) (Source : DREAL Centre) Poissons chats (PCH), perche soleil (PES) (Source : Pêches FDAAPPMA18)

Inventaires piscicoles récents

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « Beaulieu » (Rezay) / Sinaise (FRGR0338)	2011	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	ANG	Pêche de recherche d'espèce
B « Les Martinats » (Rezay) / Sinaise (FRGR0338)	2011	IPR = 18,80 « Etat Médiocre » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	VAI, LOF, CHE, GOU , BAF, SPI, BOU, PER, GAR, ABL, GRE , PES, PCH, ANG	Pêche complète
C « Les Gilets » (Rezay) / Sinaise (FRGR0338)	2009	IPR = 7,48 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA, TRF, CHE, GOU, BAF, SPI, VAN, PES, ANG	Pêche complète
	2011	IPR = 6,17 « Excellent Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA , TRF, VAI, LOF , CHE, GOU, BAF, SPI , BOU, ABL, OCL, TAC	
	2013	IPR = 11,94 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA, VAI, LOF, CHE , GOU , BAF, SPI, BOU , VAN/HOT, OCL	
	2015	IPR = 10,15 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA , TRF, VAI, LOF , CHE, GOU , BAF, SPI , VAN/HOT, BOU, GAR, ABL, CCO, GRE, OCL, ANG	
	2016	IPR = 9,27 « Bon Etat » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, VAI, LOF, CHE, GOU , BAF, SPI , VAN, BOU, TAN, ABL, PSR, PES, ROT, PCH	
D « La Noue » (Touchay) / Sinaise (FRGR0338)	2012	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	ANG	Pêche de recherche d'espèce
E « La Jonchère » (Touchay) / Sinaise (FRGR0338)	2011	IPR = 11,10 « Bon Etat » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, LOF, CHE , GOU, BAF, LOT, SPI, BOU, ABL, ROT, PCH, OCL, ANG	Pêche complète
F « Les petites Bruères » (Rezay) / ru de la Mouchère (FRGR0338)	2016	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	TRF	Pêche de recherche d'espèce

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de la Sinaise montre un glissement de classe biotypologique.

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

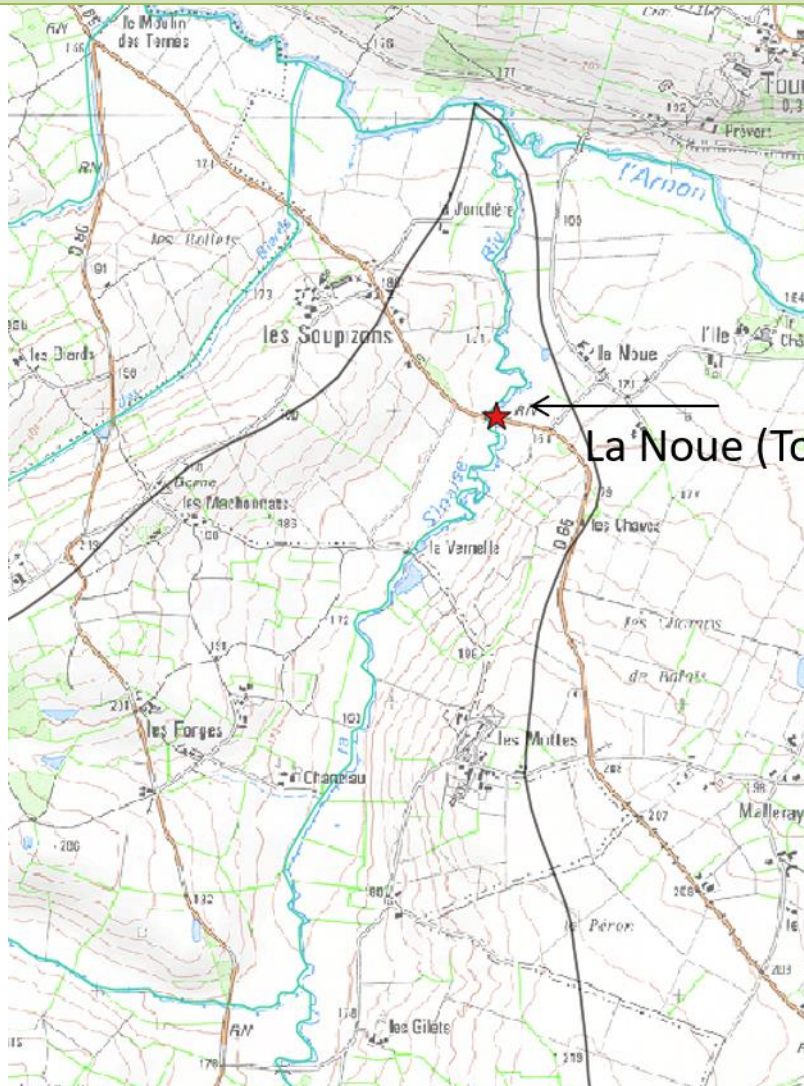
Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Les Gilets (Rezay) / La Sinaise (FRGR0338)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN	18	17	18	17	18	17	14
	IBMR	10,36				9,81		
	IBD	14,40	14,20	14,90	14,30	14,30	14,50	14,00

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie



La Noue (Touchay)

Tmj min : Température moyenne journalière minimale

Tmj max : Température moyenne journalière maximale

ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp : Température moyenne de la période

Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure : $\leq 0^\circ\text{C}$
- Limite létale supérieure : $\geq 25^\circ\text{C}$
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C
- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C

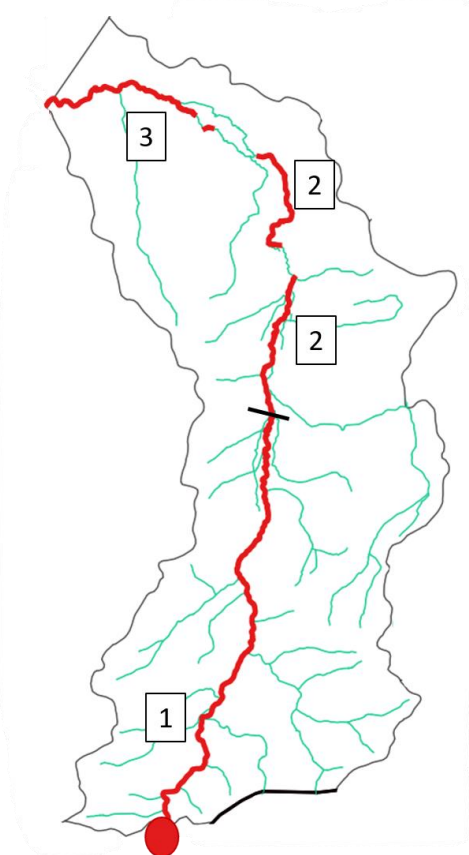
Stations / Cours d'eau	Variable thermique	Dates							
		2016 - 2017	2016 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009
« La Noue » (Touchay) / Sinaise (FRGR0338)	Tmj min					2,60		0,40	0,40
	Tmj max					23,00		23,80	23,30
	Tmp					11,66		11,96	12,16
	Tm30j max					19,57		21,06	20,64
	%j Tmj 4-19					92		76	70
	%j Tmj <4					3		10	12
	%j Tmj >19					5		14	17

D'après les données thermiques acquises sur l'aval de ce contexte, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du referendum thermique de la truite fario pour 80% de l'année (entre 4°C et 19°C). La température de l'eau de ce contexte satisfait les exigences de la truite fario.

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole			
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre			
Gestionnaires	AAPPMA	AAPPMA Rezay « La Sinaise »		51 adhérents (Effectifs 2017)
		AAPPMA Touchay « Le Brochet »		66 adhérents (Effectif 2016)
				52 adhérents (Effectifs 2017)
	Sociétés de pêche non agréées	/		45 adhérents (Effectif 2016)

<p>Parcours de pêche</p>	 <p>1) AAPPMA Rezay « La Sinaise » - 10 km de rives sur la Sinaise. Eaux non domaniales de 1ère catégorie.</p> <p>2) AAPPMA Touchay « Le Brochet » - 1,5 km de rives sur la Sinaise. Eaux non domaniales de 1ère catégorie.</p> <p>(Source : www.federationpeche18.fr)</p>
<p>Réserves de pêche</p>	<p>/</p>
<p>Type de gestion appliquée les 5 dernières années</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Rezay « La Sinaise » <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des postes de pêches et des ripisylves adjacentes. - AAPPMA Touchay « Le Brochet » <ul style="list-style-type: none"> • ND. - ND (Riverains)
<p>Déversements éventuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA Rezay « La Sinaise » Déversement en plusieurs points pour l'empoisonnement tous les ans : <ul style="list-style-type: none"> • ~ 50 kg TRF (Truite fario) sur la Sinaise. • ~ 130 TAC (Truite Arc-en-Cile) - AAPPMA Touchay « Le Brochet »

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
	Présence d'étangs et de plans d'eau sur cours (Affluents et tête de BV)	Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort
		Perte de linéaire salmonicole à l'endroit du plan d'eau		
		Mauvaise gestion des vidanges et non-respect des débits réservés Colmatage du substrat en aval (apport MES) Rétention des débits (et accentuation des étiages) et perturbation de la qualité physico-chimique		
		Réchauffement des eaux en aval via un « effet plan d'eau »		
	Ouvrages hydrauliques transversaux	Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort
		Inaccessibilité des zones de frayères (obstacle à la migration et perturbation de la reproduction des truites)		
	Morphologie du cours d'eau dégradée / Plusieurs secteurs avec	Ecoulements et habitats peu diversifiés, parfois sur les argiles du sous-sol (succession de	Impact fort	Impact fort

	incision parfois très importante du lit mineur	grands plats et de petits radiers)		
		Diminution de la fréquence des crues morphogènes		
		Colmatage parfois très important des secteurs de plats lenthiques / faible capacité d'accueil des secteurs de plats lothiques		
	Prélèvements d'eau pour alimentation d'étangs (affluents et tête de BV), et pour l'irrigation agricole (+ impact d'un éventuel abattement de nappe dans une carrière à Chateaufort ?)	Perte de débit dans le cours principal et les affluents (plans d'eau Accentuation d'étiage estival sévère	Impact fort	Impact fort
Facteurs annexes	Drainage de parcelles agricoles	Altération de la qualité de l'eau Apports en MES, turbidité de l'eau Colmatage des substrats aquatiques	Impact modéré	Impact modéré
		Accentuation des épisodes de crues et des périodes d'étiages		
	Pression de l'élevage (équins, bovins, caprins) Aménagement d'abreuvoirs dans les pâtures	Apport de Matières en Suspensions (MES) Eroulement des berges	Impact modéré	Impact modéré
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Très Perturbé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du Pdm du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Gestion des plans d'eau</p> <p>Gestion quantitative de la ressource en eau</p> <p>7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau »</p> <p>7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage »</p> <p style="text-align: center;">Etude et suivis sur le milieu</p> <p>Gestion quantitative de la ressource en eau</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p> <p>RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »</p> <p>MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques »</p> <p>Etudier l'impact éventuel de l'abatement de nappe au niveau</p>	<p>Affluents et tête de bassin versant / Secteur aval pour l'irrigation</p>	FRGR0338	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Permettre le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (quantité d'eau)</p>		<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p>	<p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p> <p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p> <p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>

	de la carrière du Boischaud à Chateaumeillant					
<p>Gestion des plans d'eau</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tête de bassin et affluents</p>	<p>FRGR0338</p>	<p>Gestion des vidanges</p> <p>Limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p> <p>Limiter le réchauffement des eaux en aval pendant la période estivale</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles et nuisibles dans les cours d'eau</p>	<p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p> <p>Limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p> <p>Proscrire la création de nouveaux plans d'eau par barrage</p>	<p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>
<p>Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p>	<p>Essentiellement des barrages pour l'axe principal / Plans d'eau pour les affluents - tête de bassin versant</p>	<p>FRGR0338</p>	<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le</p>	<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>

	aquatiques et de leurs habitats »				développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau	Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lotique Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau	
	<p>Etude et suivis sur le milieu</p> <p>1H « Améliorer la connaissance »</p> <p>Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>Etudier les causes de l'incision des lits mineurs</p> <p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	Tronçons où le lit mineur est incisé	FRGR0338	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole salmonicole équilibré</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement salmonicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	<p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p> <p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>
2	Gestion du système de drainage agricole & Etude et suivis sur le	AGR020 « Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences	Tout le contexte pour le drainage /	FRGR0338	Permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de	Améliorer la qualité de l'eau	AGR02 « Mesures de réduction des transferts d'intrants et de

	<p>milieu</p> <p>2D « Améliorer la connaissance (pollution nitrates et phosphore) »</p> <p>4F « Améliorer la connaissance (pollution pesticides) »</p> <p>5A « Poursuivre l'acquisition et la diffusion des connaissances (substances dangereuses) »</p>	<p>de la Directive Nitrate »</p> <p> Limiter les apports de polluants et de sédiments fins colmatants</p> <p> Améliorer globalement les connaissances sur les apports en engrais et produits phytosanitaires dans les eaux de surfaces (et souterraines)</p>	<p>Rejets coopérative agricole à Chateaufeillant et rejets domestiques à Rezay</p>		<p>bonnes conditions</p>		<p>l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>
	<p>Restauration/protection des berges</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p>	<p>MIA0201 « Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0338</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Maintien d'une bonne population piscicole</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Eviter les écroulements de berges dus au bétail (colmatage local du substrat et destruction de sous-berges)</p> <p> Limiter l'apport de MES via le piétinement du bétail</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>

	<p>Protection des espèces patrimoniales</p> <p>9B Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats</p>	<p>MIA0703 « Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité »</p>	<p>Tête de bassin</p>	<p>FRGR0338</p>	<p>Protection des espèces patrimoniales</p> <p>Etudier les possibilités de préservation de la population d'écrevisses « pieds blancs »</p>	<p>Protection du milieu aquatique</p>	<p>MIA07 « Mesure de gestion de la biodiversité »</p>
--	---	---	-----------------------	-----------------	---	---------------------------------------	---

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion d'usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).